

Conférence associative permanente de la solidarité
des Hautes-Alpes



Adresse aux candidat.e.s
aux élections départementales
des 20 et 27 juin 2021

Quelle politique de solidarité dans les Hautes-Alpes

Les membres de la conférence associative permanente de la solidarité s'adressent aux candidat.e.s aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021

Réponse du quatuor ROSSI/BONNAFFOUX/ZIGA/ALLARD LATOUR



Accompagner la jeunesse vers l'autonomie

Les jeunes ont particulièrement subi les conséquences de la crise sanitaire qui a entravé leur sociabilité, leur parcours scolaire et leur insertion dans le monde du travail. Par ailleurs, de nombreux enfants connaissent des situations de négligence, de maltraitance, de carences affectives et éducatives.

•Etes-vous favorable à l'instauration d'un minimum social en faveur des jeunes ? Dans le cas contraire quelle solution alternative envisagez-vous ?

La Garantie Jeune mise en place est une forme de minima social. Nous pouvons travailler cependant à une amélioration du système avec les partenaires sociaux. Il convient surtout de pouvoir s'assurer que personne n'est oublié. Pour cela il est nécessaire d'effectuer un travail de terrain et de proximité avec les Maison des Solidarités et les autres partenaires (Pôle Emploi, Mission jeunes, les mairies, les CCAS etc ...).

•Quelles actions proposerez-vous pour la protection de l'enfance: formation des professionnels, lutte contre les violences institutionnelles, recrutement des assistants familiaux, pour éviter les sorties sans accompagnement de la protection de l'enfance ? Quelles actions développerez-vous pour éviter que des mineurs et jeunes adultes migrants soient sans protection ?

L'action sociale du département doit être SA priorité. Pour cela il faut étudier la meilleure façon d'en augmenter le budget dédié et les moyens. Il n'est pas concevable de laisser partir un mineur ou un jeune adulte dans la nature. Il faut déployer des moyens humains pour un meilleur accompagnement, au cas par cas afin que la transition avec les autres services sociaux soit assurée suite au passage à la majorité.

Pour ce qui concerne particulièrement le cas des jeunes migrants, il faut réfléchir à leur maintien dans les hébergements d'urgence tant que leur situation future n'est pas consolidée et que le relai n'est pas passer. Il faut travailler avec les associations qui les connaissent individuellement et prêter attention à chaque situation.

•Quelles actions pour l'emploi des jeunes ?

•Comment agir pour l'engagement citoyen de la jeunesse, envisagez-vous par exemple le développement du service civique ?

Nous sommes favorables au renforcement du service civique, à la mise en place d'un Conseil départemental des jeunes, à l'intensification de l'accueil des jeunes en stage et en alternance, et à la nécessité de travailler sur les formations.

Il faut aussi renforcer les échanges transfrontaliers, la notion « européenne ». Donner la parole aux jeunes pour une expression en public afin de développer leur prise de conscience de la valeur d'un engagement citoyen.

Une économie innovante pour créer les emplois de demain

Dans le contexte de crise écologique et sanitaire, l'opportunité doit être saisie de favoriser un nouveau modèle économique plus soutenable et créateur d'emplois nouveaux et non délocalisables.

•Quelle sera votre action vis à vis de l'Economie Sociale et Solidaire ?

Il faut renforcer la place de l'ESS au sein de l'Agence départementale (ex ADETT) mais peut-être également créer une autre structure dédiée à ce secteur car il a des répercussions sur divers autres thématiques et ne peut se cantonner au côté économique de l'ADETT. Il faut faire le point sur les chantiers d'insertion et autre structures ESS sources d'emploi. Nous devons exiger les clauses sociales dans les marchés publics et veiller à leur respect. Pourquoi ne pas confier cette délégation à un conseiller départemental (H/F) délégué ou VP qui aura spécifiquement en charge ce secteur ?

•Comment pensez-vous agir pour le développement d'emplois locaux non délocalisables ?

Il faut travailler sur les filières afin d'identifier celles qui ne sont pas délocalisables pour les renforcer, créer de la formation autour de ces besoins.

- Quelles seront vos actions en faveur d'un tourisme éco-responsable ?

Soutenir les structures de tourisme social et solidaire, très nombreuses dans notre département, pourvoyeuses d'emplois, les mettre en valeur, travailler avec elles pour savoir quels équipements, quels services pourraient être mis en place pour proposer ensemble une offre cohérente.

Des solidarités nouvelles pour toutes les générations

Les conséquences sociales et économiques de l'épidémie de covid 19 sont devant nous. La solidarité humaine et territoriale est au coeur des compétences du Département qui doit en cette période jouer pleinement son rôle de bouclier social pour toutes les générations.

Pour notre canton nous proposons l'installation d'une Maison des Solidarités dans le secteur Embrun/La Bâtie neuve

- Comment proposez-vous de contribuer à la lutte contre la fracture énergétique ?

Donner l'exemple en commençant par le parc géré par le Conseil départemental ou les organismes avec lesquels il est lié (OPH par exemple).

Maintenir l'aide aux particuliers. Renforcer les missions de la Maison de l'Habitat. Mettre en place une campagne de communication grand public.

- Quelles actions pensez-vous développer afin d'agir pour l'égalité femmes/hommes et lutter contre les violences faites aux femmes ?

Soutenir l'action des associations engagées sur cette thématique, travailler ensemble pour détecter et soutenir les victimes, développer la prévention par une sensibilisation au collègue.

- Etes-vous favorable, pour quels motifs, à l'expérimentation d'un revenu de base ?

Il faudrait réussir à faire du cas par cas afin de voir si les outils dont nous disposons déjà peuvent couvrir les besoins.

Le problème réside davantage dans la détection des besoins.

- Quelles actions pensez-vous développer pour soutenir les métiers du grand âge ?

Revaloriser les parcours par de la formation qualifiante, en lien avec les structures support. Etudier la possibilité d'augmenter les salaires. Engager une réflexion sur le développement de l'habitat partagé

- Comment le Département doit-il intervenir en lien avec les services de l'Etat pour assurer l'accueil d'urgence des personnes en situation de détresse ?

Les Maisons des Solidarités doivent être le premier niveau d'accueil des publics en détresse.

Etudier la mise en place d'un numéro d'urgence en dehors des horaires d'ouverture des MDS avec un vrai interlocuteur au bout du fil pour un accueil en présentiel ou téléphonique 24/24 – 7/7 qui fera le lien avec les autres structures sociales.

La santé, un bien précieux mais précaire

La crise du covid 19 a mis en lumière les carences de notre système de soins, son impréparation à une crise sanitaire majeure, la considération insuffisante accordée aux professionnels du soin. Elle a également davantage souligné les inégalités devant la maladie et les difficultés persistantes d'accès aux soins.

- Par quelles actions pensez-vous accompagner la sortie de la crise sanitaire ?

En lien avec le point précédent, détecter les situations d'urgence. Poursuivre le projet alimentaire territorial.

Faire du département un relai terrain indispensable pour soutenir les dossiers déposés dans le cadre du Plan de Relance.

- Comment comptez-vous agir pour participer au pilotage des politiques de santé et contribuer au développement d'une offre de santé répondant aux besoins des hauts-alpins ?

Réaliser un diagnostic des besoins en termes de Maisons de Santé/Maisons médicales et soutenir les projets des territoires en ce sens (un besoin identifié sur le canton de Chorges). Voir comment mettre en place (sur le canton de Chorges mais peut-être ailleurs) une structure d'accueil de jour des personnes atteintes pathologies cognitives afin de soulager ponctuellement les familles.

- Quelles actions pensez-vous développer pour soutenir la médecine préventive professionnelle et scolaire ?

Leur poser la question pour connaître leurs besoins.

Le collège lieu d'un parcours citoyen

L'éducation est un élément indispensable de la lutte contre la précarité, l'isolement et la violence qui tend à se banaliser parmi les plus jeunes. Le collège et le lycée doivent jouer un rôle actif dans l'apprentissage de la citoyenneté et la diffusion des valeurs de solidarité.

- Quelles actions proposerez-vous pour lutter contre les discriminations et le harcèlement au collège ?

La lutte contre ce fléau doit commencer par la prévention. Voir comment est faite l'information et la sensibilisation des collégiens sur ces thèmes et organiser des forums.

- Comment pensez-vous agir pour inclure dans la scolarité des collégiens un parcours laïque et citoyen ?

La défense de la laïcité relève de la même démarche que le point précédent. Faire comprendre par la sensibilisation que les différences sont source d'enrichissement, d'entraide et non de discorde ou de moqueries mais que dans un lieu comme le collège elles n'ont pas lieu d'être mise en exergue.

•Quelles seront vos actions pour faire de la restauration scolaire un élément de la transition écologique ?

Il faut intensifier la restauration scolaire basée sur les circuits courts avec des produits haut-alpins, directement du producteur au consommateur. Attention au bio exporté.

La transition écologique

La crise écologique impose une mobilisation de l'action publique dans ses composantes multiples tout particulièrement au plan local compte tenu des compétences dévolues aux collectivités régionales et départementales en matière de politiques agricoles, d'aménagement, de mobilité.

- Comment protéger les espaces à potentiel de production alimentaire ?
- Envisagez-vous d'engager une réflexion sur les paiements pour services environnementaux ?
- Quelles mesures prendrez-vous pour agir en faveur de l'agro-écologie ?
- Quelles solutions envisagez-vous pour concilier désenclavement des territoires et aménagement durable ?

Poursuivre la lutte contre la précarité énergétique, promouvoir les circuits courts, développer le covoiturage, la mobilité douce, les transports collectifs. Soutenir tous les projets des collectivités allant en ce sens.

Les services publics de proximité

Les services publics sont au coeur du pacte républicain. Leur accessibilité est une exigence pour lutter contre les discriminations, l'isolement et la précarité, pour assurer le développement de nos territoires. Leur numérisation croissante nécessite des mesures d'accompagnement afin que les évolutions technologiques ne soient pas facteur d'isolement pour les plus fragiles.

- Comment agirez-vous pour une couverture totale du territoire en très haut débit ?

Un grand plan de déploiement avec SFR a été mis en place. Il faut assurer un suivi précis avec les partenaires sur le terrain, les mieux placés étant les mairies.

- Quelle actions et moyens pour l'inclusion numérique ?

Poursuivre la distribution de tablettes ou d'outils informatiques aux collégiens afin de vérifier que chaque collégien est équipé chez lui. En lien avec les familles. S'assurer de la maîtrise informatique des élèves.

Aide à l'équipement des structures collectives.

- Comment agirez-vous pour faciliter l'accès inconditionnel de toutes personnes à des services publics de proximité ? Le maintien d'accueil physique vous paraît-il nécessaire ?

L'accueil physique est indispensable Mais peut être relayé en dehors des horaires par un numéro vert avec un véritable interlocuteur au bout du fil.

La démocratie locale

Le désintérêt croissant pour la chose publique nécessite un renouvellement des pratiques démocratiques qui permettent l'implication en continu des citoyens dans les décisions.

•Quelles seront vos actions pour permettre la participation des usagers à l'élaboration des politiques de votre collectivité ?

Mise en place du Conseil départemental des jeunes, et instauration de « Grenelle », « Ségur » (trouver la bonne appellation : Voltaire ? Arnoux ? etc ...) par thématiques. Rendre compte de nos actions par un bilan régulier, poursuivre nos permanences mensuelles, communiquer sur nos décisions et nos prises de position.

•Quelles méthodes et outils envisagez-vous de mettre en place pour développer la démocratie délibérative ?

Les élus sont issus du suffrage universel. Ils ont mandat pour délibérer, ce qui n'exclut pas la concertation en amont.

•Quel soutien pensez-vous apporter à l'Education populaire ?

Soutenir les structures associatives qui ont pour objet le développement de l'éducation populaire.

La vie associative, la culture, le sport, éléments du lien social

La culture, le sport, la vie associative contribuent à la cohésion sociale, à la convivialité, à l'épanouissement de chacun.e. Elles contribuent au dynamisme, au désenclavement et à l'attractivité de nos bassins de vie.

•Comment agirez-vous pour soutenir les associations culturelles et sportives et les aider à sortir de la crise ?

•Par quels moyens proposez-vous d'agir pour soutenir la pratique sportive des jeunes ?

•Quelles seront vos actions pour préserver et développer la richesse du tissu associatif ?

Poursuivre le soutien financier aux associations (fonctionnement et investissement), clubs etc ... Etudier la possibilité de « chèques » (pass) culture, sport etc Le SPORT et la CULTURE POUR TOUS !

Veiller au bon développement du sport au collège (veiller au bon état des infrastructures). Poursuivre le soutien à nos athlètes de haut niveau,